

LE RÉEMPLOI PASSE PAR LA LOGISTIQUE RETOUR

Depuis 2011, HortiTrace organise la traçabilité, la collecte et la relocalisation des emballages de transport réemployables.

Alors que le nouveau règlement européen sur les emballages et déchets d'emballages (PPWR) doit entrer en application en 2030, le réemploi des emballages de transport devient un enjeu opérationnel pour les entreprises. Ce règlement prévoit notamment qu'au moins 40 % des emballages de transport soient réemployables dans le cadre d'un système de réemploi, avec un objectif de 70 % à l'horizon 2040.

Mais passer d'un emballage à usage unique à un emballage réemployable ne consiste pas simplement à changer de support.

Il faut organiser son retour.

C'est précisément le métier d'HortiTrace.

Depuis 2011, l'entreprise angevine accompagne les professionnels dans la collecte et la relocalisation de leurs rolls, caisses, palettes et, plus largement, dans la gestion de leurs emballages de transport réemployables.

Pour y parvenir, HortiTrace associe deux savoir-faire complémentaires : la **précision de la gestion des données** et la **puissance d'un réseau logistique national implanté dans les régions**.

Forte de plus de 15 ans d'expérience dans la gestion des flux, la mutualisation des collectes et la traçabilité des supports, HortiTrace met aujourd'hui son savoir-faire au service de nouvelles filières industrielles.

Sa conviction : le réemploi ne peut fonctionner à grande échelle que s'il est accompagné d'un système de logistique retour performant.

Sommaire

LE RÉEMPLOI COMMENCE PAR ANTICIPER LE RETOUR	3
HORTITRACE : 15 ANS D'EXPERTISE DANS LA LOGISTIQUE RETOUR	4
QU'EST-CE QU'UN EMBALLAGE DE TRANSPORT RÉEMPLOYABLE ?	5
DU SUPPORT RÉEMPLOYABLE AU VÉRITABLE SYSTÈME DE RÉEMPLOI	6
LE PPWR ACCÉLÈRE LA TRANSFORMATION DES PRATIQUES	7
REP DES EMBALLAGES PROFESSIONNELS : NOUVELLE ÉTAPE POUR LES ENTREPRISES FRANÇAISES	8
HORTITRACE, L'EXPERTISE OPÉRATIONNELLE DU RETOUR	8
LES 4 PILIERS D'UNE COLLECTE RÉUSSIE	9
MUTUALISER POUR RÉDUIRE LES COÛTS ET LES ÉMISSIONS	10
17 DÉPÔTS POUR UNE COUVERTURE NATIONALE	11
BILAN CARBONE® 2024 : MASSIFIER POUR DÉCOUPLER VOLUMES ET ÉMISSIONS	12
DE L'HORTICULTURE À L'INDUSTRIE : UNE EXPERTISE TRANSFÉRABLE	13



Le réemploi commence par anticiper le retour

Le réemploi est souvent présenté sous l'angle du produit ou de l'emballage : concevoir un support plus robuste, plus durable, réparable et capable de supporter plusieurs rotations.

C'est un début nécessaire mais pas suffisant s'il manque le retour.

Pour qu'un emballage soit réemployé, il faut pouvoir **le suivre, le récupérer, le transporter, le stocker et le retourner à son prochain utilisateur..**

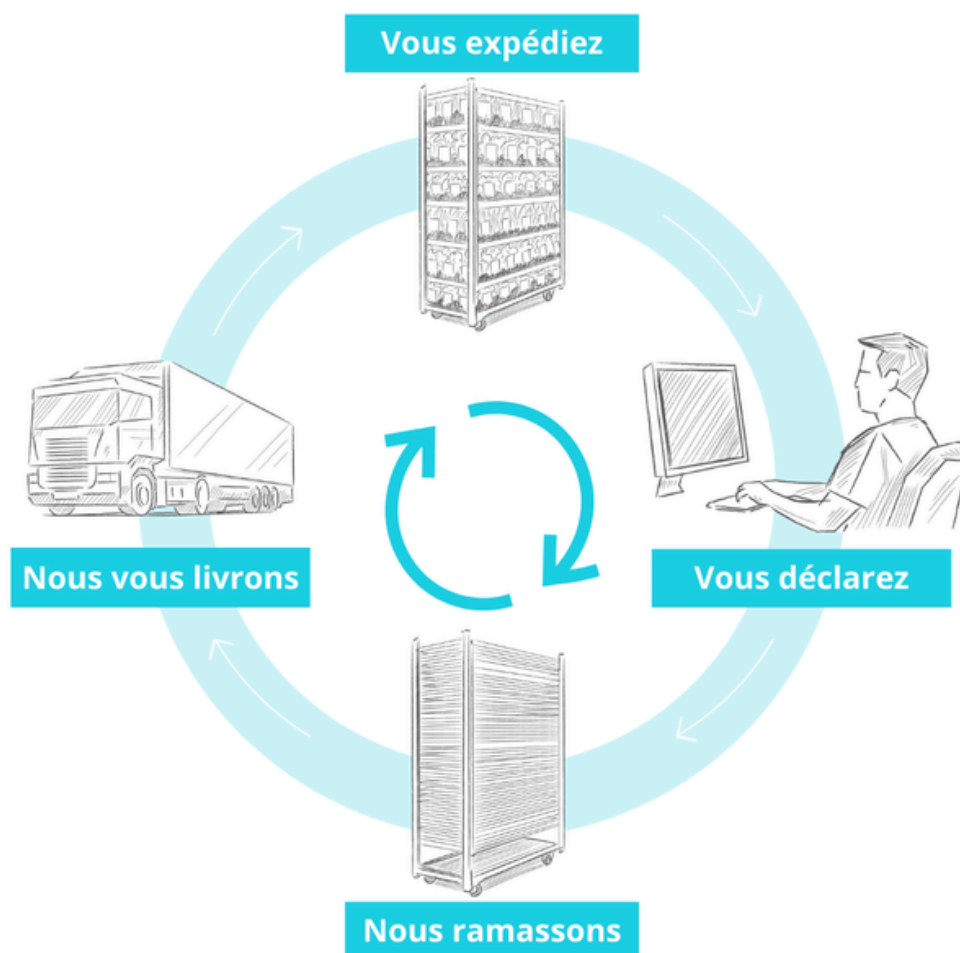
Autrement dit, il faut construire une véritable "boucle logistique de retour".

C'est là qu'intervient HortiTrace.

L'entreprise organise les flux retour de supports utilisés dans les chaînes logistiques professionnelles afin qu'ils puissent retourner rapidement dans la boucle logistique.

Un emballage réemployable sans système de retour reste un emballage perdu.

La performance du réemploi dépend donc autant du support lui-même que de l'organisation mise en place pour assurer ses rotations.



HortiTrace : 15 ans d'expertise dans la logistique retour

Une expertise née dans l'horticulture

Depuis 2011, HortiTrace accompagne les entreprises horticoles dans la collecte des rolls (chariot métallique à étages) utilisés pour transporter les végétaux.

Cette activité historique a permis à l'entreprise de développer une expertise très spécifique : **faire revenir efficacement des emballages de transport après leur expédition.**

Au fil des années, HortiTrace a structuré un modèle associant :

- Gestion informatisée des flux ;
- Traçabilité des supports ;
- Mutualisation des collectes ;
- Stockage ;
- Tri et reconditionnement ;
- Transport ;
- Relivraison.

Cette expertise est aujourd'hui transposée à d'autres secteurs qui utilisent des emballages de transport réemployables.

C'est notamment le cas de l'**industrie**, de la **menuiserie** et de l'**agencement**, où les entreprises cherchent à réduire l'usage des emballages à usage unique et à mieux gérer leurs emballages de transport.



Qu'est-ce qu'un emballage de transport réemployable ?

Un emballage de transport est conçu pour faciliter **la manutention, le stockage et l'acheminement** des produits/marchandises.

Il protège les marchandises pendant leur transport tout en facilitant les opérations logistiques.

Pour être performant, un emballage de transport doit répondre à plusieurs exigences.

- **Résistance et durabilité** : Il doit protéger les marchandises contre les chocs et les contraintes liées au transport. Pour améliorer sa durée de vie, il est de préférence réparable et à minima recyclable en fin de vie.
- **Facilité de manutention** : Sa conception doit permettre un déplacement, un chargement et un déchargement simples et sécurisés.
- **Optimisation logistique** : Il doit permettre de limiter l'espace occupé lors du transport et du stockage, idéalement en se pliant ou en s'empilant.
- **Traçabilité** : Il doit pouvoir être identifié et suivi afin de connaître ses mouvements et son emplacement, soit par un système intégré à l'emballage soit par un système de suivi extérieur.

Parmi les supports couramment utilisés figurent notamment :

- Les palettes ;
- Les caisses plastiques ;
- Les rolls ;
- Les palettes à dossier ;
- Certains supports spécifiques ;
- Les films et dispositifs de stabilisation utilisés dans le transport.



Du support réemployable au véritable système de réemploi

Concevoir le retour dès la conception de l'emballage

Le réemploi implique de penser le cycle de vie complet du support.

Un emballage réemployable doit pouvoir être :

Expédié → utilisé → tracé → collecté → regroupé → relivré → réemployé.

Cette organisation nécessite des données fiables et une coordination entre plusieurs acteurs :

- Expéditeurs ;
- Magasins ou clients ;
- Transporteurs ;
- Plateformes logistiques ;
- Potentiellement le gestionnaire de parc (appelé pooler).

Le rôle d'HortiTrace consiste à rendre cette boucle opérationnelle en coordonnant les flux physiques et les informations qui les accompagnent.

La donnée est au cœur du système.

Pour organiser efficacement une collecte, il faut savoir :

- Quels emballages ont été expédiés ; Par qui ? ; En quelles quantités ?
- Où ils se trouvent ;
- Quand ils sont disponibles ;
- Combien sont disponibles ;
- Où ils doivent être relivrés ;
- À quel client ils doivent être affectés.

La traçabilité permet ainsi de passer d'une logique de « retour de déchets » à une logique de gestion d'un parc d'actifs réemployables.



Le PPWR accélère la transformation des pratiques

Le règlement européen sur les emballages entre en application

Le règlement européen (UE) **2025/40**, dit PPWR (*Packaging and Packaging Waste Regulation*), marque une nouvelle étape dans la transformation des modèles d'emballage.

Il renforce notamment les exigences concernant :

- La durabilité ;
- La recyclabilité ;
- Le réemploi ;
- La traçabilité ;
- L'information et l'identification des emballages.

Pour les emballages de transport, le texte fixe des objectifs particulièrement structurants.

2030 : 40 % de réemploi

À partir du 1er janvier 2030, les opérateurs économiques utilisant certains emballages de transport devront s'assurer qu'au moins **40 %** de ces emballages soient réemployables dans le cadre d'un système de réemploi.

Le périmètre comprend notamment les palettes, caisses plastiques pliables, caisses, rolls, plateaux, caisses plastiques, conteneurs intermédiaires, seaux, fûts et bidons, ainsi que certains dispositifs de stabilisation des charges.

2040 : 70 %

À partir de 2040, l'objectif monte à **70 %**. Le texte formule cet objectif comme une obligation de résultat à rechercher (« shall endeavour »), et non dans les mêmes termes impératifs que le seuil de 2030.

Le véritable enjeu : organiser les rotations

Ces objectifs ne portent donc pas uniquement sur la conception de nouveaux emballages.

Ils impliquent de construire des systèmes de réemploi capables d'assurer les rotations des supports.

Collecter, suivre, tracer, massifier et redistribuer deviennent des fonctions essentielles du modèle.

C'est précisément le savoir-faire développé par HortiTrace depuis 2011.

REP des emballages professionnels : nouvelle étape pour les entreprises françaises

La loi AGECE a étendu le principe de Responsabilité Élargie du Producteur à de nouvelles catégories d'emballages.

En France, le dispositif concernant les autres emballages professionnels est désormais encadré par un dispositif réglementaire spécifique. Le ministère rappelle que cette filière concerne les emballages utilisés par les professionnels et non déjà couverts par une autre REP.

Une actualité réglementaire à suivre

Alors que la filière devait devenir opérationnelle au 1er juillet 2026, le Gouvernement a annoncé le report de sa mise en œuvre opérationnelle au 1er janvier 2027, les conditions n'étant pas réunies pour un déploiement efficient.

Ce report ne remet pas en cause la tendance de fond : les entreprises doivent désormais mieux connaître leurs emballages, leurs flux et leur fin de vie.

Pour les supports réemployables, cela renforce l'importance de pouvoir documenter les rotations et démontrer le réemploi effectif.

HortiTrace, l'expertise opérationnelle du retour

Une solution pour massifier les collectes

Avec plus de 15 ans d'expérience dans la gestion des flux et la mutualisation des collectes pour la filière végétale, HortiTrace propose aux entreprises de prendre en charge tout ou partie de leur logistique retour.

L'objectif est de transformer une succession de retours individuels en un flux organisé, massifié et traçable.

HortiTrace apporte notamment :

Une gestion informatisée : Les balances d'emballages sont suivies en temps réel dans les différents points de collecte.

Une donnée fiable : Les informations de mouvements sont centralisées afin de faciliter le pilotage des parcs.

Une mutualisation des transports : Les collectes de plusieurs entreprises sont regroupées afin de limiter les transports individuels.

Un interlocuteur unique : Les points de collecte disposent d'un interlocuteur dédié pour la gestion des retours.

Une disponibilité accrue des emballages : Le retour organisé des supports contribue à maintenir une flotte disponible pour les expéditions.

Les 4 piliers d'une collecte réussie

La réussite d'une boucle de réemploi dépend de la qualité de l'organisation.

HortiTrace identifie quatre conditions essentielles.

1

DÉCLARER SYSTÉMATIQUEMENT

Les expéditions des emballages réemployables doivent être déclarées rapidement afin de disposer d'une vision fiable des flux.

2

IMPLIQUER LES POINTS DE COLLECTE

Le système ne peut fonctionner sans la participation active des magasins, clients et autres points de collecte.

3

S'APPUYER SUR DES TRANSPORTEURS EXPÉRIMENTÉS

La collecte d'emballages réemployables nécessite des organisations de transport adaptées aux volumes, aux contraintes des supports et à la répartition des points de collecte sur le territoire.

4

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

Le passage au réemploi modifie les habitudes. Il faut donc lever les résistances :

- En interne ;
- Chez les clients ;
- Au près des magasins ;
- Au près des transporteurs.

Le réemploi est autant un projet logistique qu'un projet d'organisation.



Mutualiser pour réduire les coûts et les émissions

Un même flux pour plusieurs besoins

Le modèle HortiTrace repose sur la mutualisation.

Plutôt que de demander à chaque entreprise d'organiser individuellement le retour de ses emballages, HortiTrace agrège les besoins et organise les collectes à l'échelle de son réseau.

Cette massification permet de rechercher simultanément deux performances :

Performance économique

La mutualisation permet de réduire les coûts unitaires de collecte et de transport.

HortiTrace propose notamment un **tarif fixe annuel par emballage**, optimisé à l'échelle nationale afin de permettre une gestion sécurisée du budget logistique de ses clients.

Performance environnementale

Un même véhicule peut regrouper les retours de plusieurs points de collecte, limitant ainsi les transports dédiés.

Dans le cas d'un roll, l'enjeu est particulièrement visible : lorsqu'un support est livré dans une région différente de celle de son expéditeur, son retour individuel pourrait conduire à lui faire parcourir à nouveau la distance inverse.

Le principe de la standardisation consiste au contraire à **utiliser la proximité géographique créée par les flux existants**.

Un emballage arrivé à Lyon peut ainsi être réaffecté à un client situé à proximité plutôt que de repartir vers son expéditeur.

La boucle la plus performante n'est pas nécessairement celle qui ramène chaque support à son point de départ : c'est celle qui minimise les kilomètres nécessaires à sa prochaine utilisation.

17 dépôts pour une couverture nationale

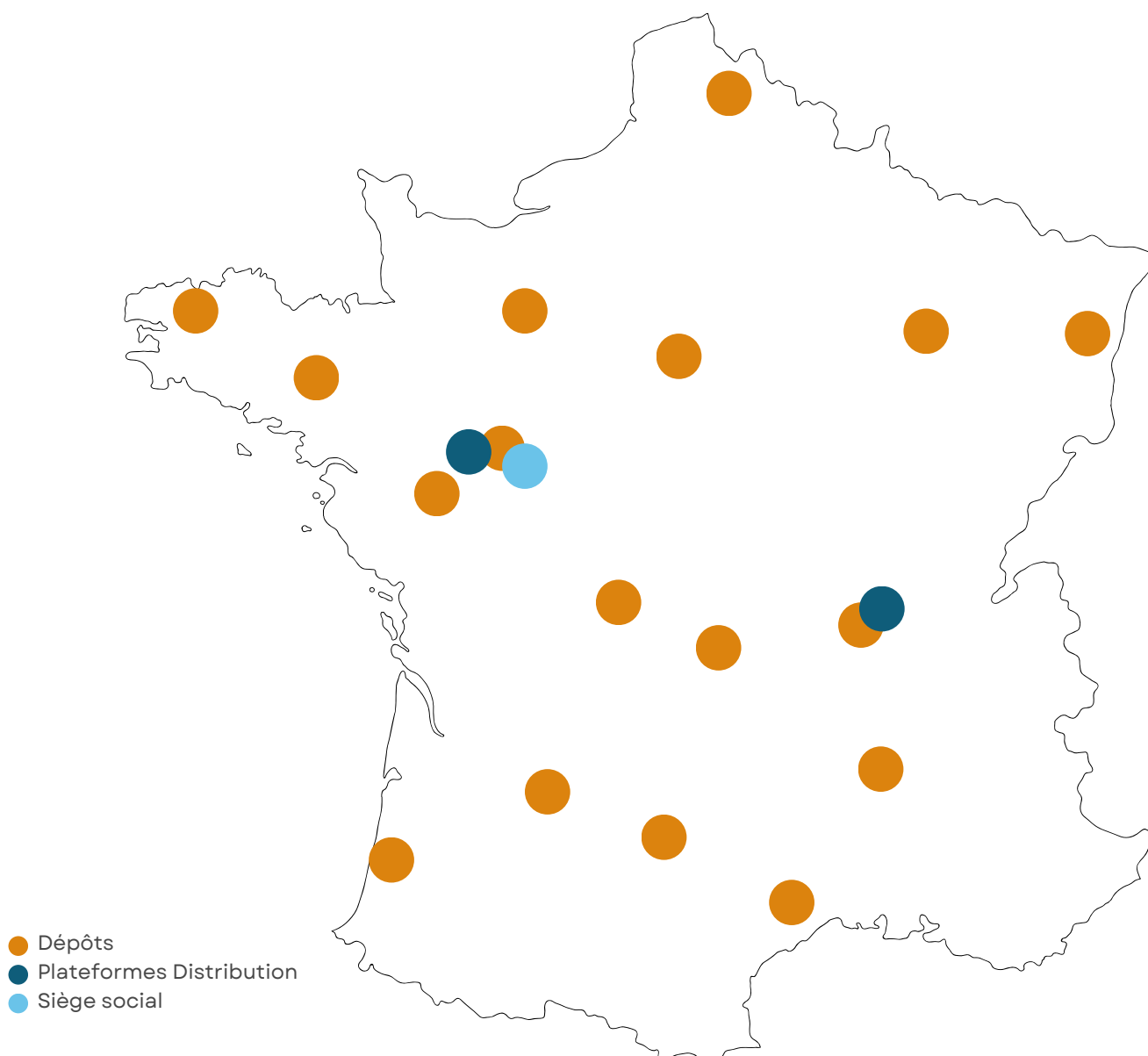
La performance d'une logistique retour repose en grande partie sur la proximité.

Avec **17 dépôts répartis en France**, HortiTrace dispose d'un maillage permettant d'organiser les collectes à l'échelle régionale tout en proposant une couverture nationale.

Ce réseau permet :

- Une organisation régionale des collectes ;
- Une massification des flux ;
- Une proximité avec les points de collecte ;
- Une couverture nationale ;
- Une capacité de stockage et de redistribution ;
- Un accompagnement local des entreprises.

Un réseau national, mais une logistique pensée au niveau régional.



Bilan Carbone® 2024 : massifier pour découpler volumes et émissions

Un résultat à lire à l'échelle du système

Le Bilan Carbone® 2024 d'HortiTrace s'établit à **2 336 tonnes de CO₂**, selon la nouvelle méthode de calcul utilisée, incluant les émissions non opérées (par exemple les livraisons de nos clients en magasin, l'aller de l'emballage, est comptabilisé dans notre Bilan).

Depuis le précédent Bilan Carbone®, HortiTrace a réduit de **13,3 % les tonnes-kilomètres par roll**, son principal emballage transporté.

En 2024, le Bilan Carbone® moyen d'un emballage collecté par HortiTrace s'établit à :

8,86 kg de CO₂ par emballage collecté

Ce résultat illustre l'un des principes fondamentaux du modèle HortiTrace :

L'augmentation des émissions propres à l'activité ne signifie pas que l'organisation génère davantage d'émissions à l'échelle des flux qu'elle remplace.

En massifiant les collectes et en optimisant les destinations des supports, HortiTrace contribue à réduire les kilomètres que ses clients auraient dû réaliser individuellement.

Décorrélér la croissance des volumes des émissions

La performance recherchée est donc une **décorrélation entre la croissance des volumes et l'intensité carbone du transport**.

C'est l'un des intérêts majeurs de la mutualisation :

Plus de supports gérés → plus de flux massifiés → moins de kilomètres par support.

De l'horticulture à l'industrie : une expertise transférable

L'expertise d'HortiTrace est née dans l'horticulture, mais son principe est applicable à de nombreuses filières industrielles.

Dès lors qu'une entreprise utilise des supports :

- Réemployables ;
- Durables ;
- Réparables ;
- Standardisés ;
- Interopérables.

La question de leur retour se pose.

HortiTrace met aujourd'hui cette expertise au service de différentes filières :

L'horticulture

Rolls, supports de transport des végétaux et autres emballages utilisés par la filière.

Le maraîchage

Caisses réemployables utilisées pour le transport des jeunes plants.

La menuiserie et l'agencement

Supports et solutions de transport adaptés aux produits industriels, notamment les huisseries.

Plus largement, l'industrie

Toute filière disposant de supports de transport réemployables peut être confrontée à la même problématique :

Comment récupérer les emballages après livraison et les remettre rapidement dans le circuit ?

HortiTrace en chiffres



2011

Création d'HortiTrace et début de son activité autour de la collecte des rolls horticoles.



+ de 15 ans

D'expérience dans la logistique retour et la mutualisation des flux.



17

Dépôts répartis sur le territoire français.



13,3%

Réduction des tonnes-kilomètres par roll entre les deux périodes (2021-2024) de Bilan Carbone®.



350 000

C'est le nombre d'emballages gérés par an par HortiTrace.

A propos d'HortiTrace

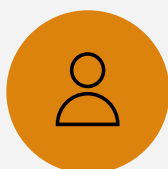
Créée en 2011 à Angers, HortiTrace est spécialisée dans la logistique retour et la gestion des emballages de transport réemployables.

Historiquement développée autour de la collecte des rolls horticoles, son expertise s'étend aujourd'hui à d'autres filières, notamment le maraîchage, la menuiserie, l'agencement et l'industrie.

HortiTrace associe **gestion des données, traçabilité, mutualisation des collectes, stockage, transport et relocalisation** pour permettre aux entreprises de mieux gérer leurs supports réemployables.

HortiTrace propose **4 services** : Collecte & Relocalisation, DATA-service, Prestations logistiques et Distribution.

Sa mission : **"Créer de la performance globale par l'optimisation de la logistique retour."**



Contact Presse

Marie-Elise LIENNARD

Tél. 06 88 57 97 36

melise.liennard@hotmail.fr

SAS HortiTrace

Angers – Maine-et-Loire

Tél. 02 41 88 97 88

info@hortitrace.fr

www.hortitrace.com